

HABILITATION A DIRIGER DES RECHERCHES

PRESENTEE DEVANT L'UNIVERSITE DE LILLE :

- *VU la loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 sur l'enseignement supérieur*
- *VU le décret n° 84-573 du 5 juillet 1984*
- *VU l'arrêté du 23 novembre 1988 sur l'habilitation à diriger les recherches*
- *VU l'arrêté du 13 février 1992*
- *VU les rapports des rapporteurs*

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE LILLE :

- Autorise Mr ALTINTAS Emin
à présenter une habilitation à diriger des recherches en : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale

Sur le sujet suivant : La personne âgée, ses aidants naturels et professionnels : Une lecture motivationnelle et ontologique

La présentation aura lieu : le 14/11/2019 à 14h00, Campus Pont de Bois - Maison de la recherche - Salle F0,13

- Désigne :

Garant – Mr RUSINEK Stéphane – Professeur des universités – Université de Lille
Rapporteur – Mr BOUDOUHKHA Abdel-Halim – Professeur des universités – Université de Nantes
Rapporteur – Mme ROMO Lucia – Professeur des universités – Université de Paris Nanterre
Rapporteur – Mme FERRAND Claude – Professeur des universités – Université de Tours
Membre – Mr GUERRIEN Alain – Professeur des universités – Université de Lille

Pour constituer le jury de présentation de cette Habilitation à diriger des Recherches.

Lille, le 06/11/2019

**Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente déléguée aux Affaires Doctorales**

Pr NIL TOULOUSE

